



NOUVELLE PROCÉDURE D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



PLAN ÉTUDIANTS,
ACCOMPAGNER CHACUN
VERS LA RÉUSSITE

Version du 11-01-2018

S'orienter en STAPS



CALENDRIER POUR LE LYCEEN

-Réception - acceptation des propositions
-Phase complémentaire
-Inscription administrative

Elaboration du projet d'orientation

Consolidation du projet et saisie des vœux

Finalisation du dossier

Examen des vœux

nov

déc

jan

fév

mars

avril

mai

juin - sept

1^{ère} semaine de l'orientation dans les lycées

1^{er} conseil de classe : recommandations

2^{ème} semaine de l'orientation dans les lycées

Journées Portes Ouvertes dans les établissements

★ 15/01 : ouverture nouvelle plateforme d'admission parcoursup.fr

★ 22 janvier : début saisie vœux

★ 13 mars : fin saisie vœux

★ 31 mars : Finalisation Dossier

2^{ème} conseil de classe

Fiches Avenir rédigées par les chefs d'établ.

Examen des vœux par les établissements

★ Bac (écrit)

★ A partir du 22 mai

Réception des réponses-Décisions des futurs étudiants - Inscription dans les établissements

Premières réunions de la Commission rectorale d'accès à l'ES

Début de la phase complémentaire



ÉLÉMENTS POUR REUSSIR EN STAPS

Les formations STAPS sont des formations universitaires exigeantes qui s'appuient :

- Sur des connaissances scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, humaines et sociales).
- Sur des capacités d'expression écrite et orale, des compétences méthodologiques (autonomie, capacité de travail).
- Sur des activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratique et théorique.

Pour réussir en STAPS, il faut donc :

- Disposer de compétences scientifiques : être capable de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.
- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser.
- Disposer de compétences sportives : avoir un bon niveau de condition physique pour suivre les enseignements pratiques en toute sécurité et un bon niveau de pratique dans au moins 1 ou 2 activités sportives et/ou artistiques.
- Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes afin de mieux appréhender les dimensions de service liées aux métiers du sport, de l'animation, de l'éducation et de la santé.
- Un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude.

ETUDE DU DOSSIER ET RÉPONSES APPORTÉES

Pour l'admission en licence STAPS :

- **L'ensemble des dossiers sera ordonné** au regard de **l'adéquation** entre le projet d'études du candidat, ses acquis et les **4 domaines de compétences attendues**, complétés par la **fiche Avenir**.
- **Le « projet de formation motivé »** obligatoirement rédigé par le candidat pour chacun de ses vœux permettra de mieux apprécier la motivation du candidat.
- L'université peut adresser au lycéen deux réponses :
 - « OUI » pour les candidats disposant des compétences attendues
 - « OUI SI » pour les candidats présentant des lacunes dans un ou plusieurs domaines de compétences. Dans ce cas, **un parcours de formation personnalisé, adossé à un contrat pédagogique**, pourrait lui être proposé pour favoriser sa réussite. L'inscription effective est subordonnée à l'acceptation du contrat pédagogique.
- Toutefois, compte tenu **des capacités d'accueil** de chaque établissement STAPS, la plateforme fait automatiquement parvenir une réponse « **En attente** » aux candidats ordonnés au-delà de la limite des capacités d'accueil.



Pour les étudiants réorientés ou en reprise d'études seuls les 4 domaines de compétences seront évalués.

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION POUR ÉTUDIER LES VŒUX

➔ **La fiche Avenir** : éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement (30 points)

➔ **Les quatre domaines de compétences attendues en STAPS sont :**

Domaine des compétences scientifiques (30 points)

Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)

Domaine des compétences sportives (30 points)

Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points)



Il existe différentes possibilités de réussir en STAPS : une faiblesse dans un domaine pourra être compensée par d'autres points forts !



En revanche, un faible niveau général ou un niveau insuffisant dans deux domaines de compétences ou plus, vous conduira à reconsidérer votre projet de formation.

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION POUR ÉTUDIER LES VŒUX

→ Domaine des compétences scientifiques (30 points)

Quel que soit le type de bac, notes de 1^{ère} et de terminale obtenues dans les matières scientifiques :

- mathématiques, physique-chimie...
- sciences de la vie et de la terre, biologie...
- sciences pour l'ingénieur ou autres enseignements scientifiques...

→ Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)

Quel que soit le type de bac, les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat et les notes obtenues dans les matières littéraires en 1^{ère} et en terminale :

- français, philosophie...
- histoire, géographie, sciences économiques et sociales...
- langues vivantes...



L'appréciation du niveau de compétence dans ces 2 domaines est dépendant du type de bac.

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION POUR ÉTUDIER LES VŒUX

➔ **Domaine des compétences sportives (30 points)**

Pratique sportive et culturelle scolaire attestée par les notes de 1^{ère} et les 2 premiers trimestres de terminale ou des attestations :

- Notes en EPS
- Pratique dans le cadre des associations sportives scolaires (licences UNSS/UGSEL)
- Enseignement complémentaire EPS
- Inscription dans une section sportive scolaire
- Pratique dans le cadre de la maison des lycéens...

Pratique sportive et culturelle extra-scolaire attestée :

- Pratique régulière de loisir
- Pratiques de bon niveau en activités non compétitives
- Pratiques fédérales (avec licence sportive), centre de formation...
- Résultats sportifs (niveau de pratique, sportifs de haut niveau...)
- Pratiques artistiques en compagnies, écoles...

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION POUR ÉTUDIER LES VŒUX

➔ **Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points)**

Compétences méthodologiques et transversales :

- Compétences de coopération et de projet : notes de travaux personnels encadrés (TPE), projet technique, étude de gestion ...

Qualification d'encadrement, d'animation et de sécurité :

- Qualifications et expériences d'animation et d'encadrement : BAFA, BAFD, BPJEPS, diplômes fédéraux, CQP...

- Qualifications en arbitrage, jeune juge... en compétitions scolaires et fédérales

- Qualifications et expériences en secourisme et en surveillance et sauvetage aquatique et nautique : BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2.

Expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile, d'engagement associatif :

- Bénévolat associatif, mandat électif scolaire ou extra-scolaire (délégué de classe...), service civique, pompier volontaire, assistant d'éducation, AVS...